

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous avons pris connaissance, par voie de presse, de la mise en examen d'un ancien prêtre référent du Collège Bienheureux Charles de Foucauld à Puteaux de 2015 à 2017, le Père Alexandre P. .

À ce stade, nous ne disposons pas d'éléments complémentaires aux informations transmises par les autorités judiciaires

Nous tenons avant tout à exprimer aux victimes et à leurs familles notre totale compassion et notre solidarité. Comme tous les établissements de l'Enseignement Catholique, nous condamnons avec la plus grande fermeté toute forme de violences ou d'emprises, ainsi que toute atteinte à l'intégrité des personnes.

Le Père Alexandre P. a exercé au sein de cet établissement de 2015 à 2017 et avait été immédiatement suspendu de ses fonctions par l'autorité ecclésiale dès la connaissance des faits, extérieurs au Collège, ayant conduit à sa condamnation en 2017.

À cette époque, l'établissement avait communiqué auprès de l'ensemble des parents d'élèves afin de les informer de la situation et d'encourager les éventuelles victimes ou témoins à se manifester, soit auprès de la cellule d'écoute activée par l'établissement, soit auprès des services de police

Compte tenu de l'extrême gravité des faits aujourd'hui évoqués, l'établissement a décidé de reprendre contact avec les parents des élèves présents à l'époque afin de leur rappeler l'existence des dispositifs d'écoute et la nécessité de signaler à la justice tout élément ou témoignage relatif à des faits similaires.

Notre priorité absolue est la protection des jeunes qui nous sont confiés et des adultes qui exercent auprès d'eux. En ce sens, nous invitons à une libération de la parole pour le passé comme pour le présent afin de ne laisser aucune place à des comportements inacceptables.

Des communications auprès des élèves et de leurs parents sont régulièrement menées afin de rappeler les dispositifs de prévention, d'écoute et de signalement existants.